



Assemblée générale

Soixante-quatorzième session

Documents officiels

Distr. générale
28 février 2020
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 18^e séance

Tenue au Siège, à New York, le vendredi 18 octobre 2019, à 15 heures

Président : M. Niang..... (Sénégal)
puis : M^{me} Fisher-Tsin (Vice-Présidente) (Israël)

Sommaire

Point 21 de l'ordre du jour : Groupes de pays en situation particulière

- a) Suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés
- b) Suivi de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



La séance est ouverte à 15 heures.

Point 21 de l'ordre du jour : Groupes de pays en situation particulière

a) Suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés

(A/74/69–E/2019/12)

b) Suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral (A/74/113)

1. **M^{me} 'Utoikamanu** (Secrétaire générale adjointe, Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement), présentant le rapport du Secrétaire général intitulé « Mise en œuvre du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024 » (A/74/113), dit que le rapport est axé sur l'évaluation des progrès accomplis et met en évidence les difficultés qui restent à remonter. Des recommandations y sont formulées pour accélérer la mise en œuvre du Programme d'action au cours des cinq prochaines années.

2. Le taux de croissance annuel du produit intérieur brut (PIB) réel par habitant dans les pays en développement sans littoral a diminué entre 2014 et 2017, et leur PIB par habitant ne représentait que 15 % de la moyenne mondiale en 2017. Si des progrès ont été enregistrés sur des indicateurs relatifs à la santé, à l'éducation, à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes et des filles, la situation géographique des pays en développement sans littoral rend nécessaire de réaliser des investissements afin d'ouvrir l'espace de transit et ainsi faciliter leur intégration dans l'économie mondiale. En outre, le taux de ratification des conventions internationales par les pays en développement sans littoral et les pays de transit reste relativement faible, à l'exception de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui a été ratifié par 27 pays de transit et 24 des 26 pays en développement sans littoral membres de l'OMC.

3. Des initiatives régionales, sous-régionales et multilatérales de grande envergure ont été conçues dans l'objectif de soutenir le transit, notamment : un nouveau code des douanes adopté par l'Union économique eurasiatique ; un accord relatif à un couloir de transport et de transit signé par l'Afghanistan, l'Inde et la République islamique d'Iran ; la Zone de libre-échange continentale africaine ; l'Accord relatif aux transports sur l'axe fluvial Paraguay-Paraná, signé par les pays en

développement sans littoral et les pays de transit d'Amérique latine.

4. Des progrès ont été accomplis en ce qui concerne l'amélioration de la qualité de l'infrastructure afin d'accroître l'interconnexion des pays en développement sans littoral, mais des problèmes subsistent. Bien que la part mondiale de ces pays dans le transport aérien de marchandises ait augmenté entre 2014 et 2017, la densité estimée de leur réseau de routes pavées et de voies ferrées reste considérablement inférieure à la moyenne mondiale. Au nombre des obstacles à la navigation intérieure figurent la baisse du niveau des eaux à la période sèche, l'envasement et d'autres contraintes relatives au développement d'une infrastructure portuaire ainsi que des difficultés liées à l'exploitation, à la gestion et à la réglementation des voies navigables.

5. La part de la population ayant accès à l'électricité dans les pays en développement sans littoral a augmenté entre 2014 et 2017, mais ils sont toujours loin de la moyenne mondiale et l'écart entre les zones rurales et urbaines reste important en ce qui concerne l'accès à l'électricité et à d'autres services de base. La proportion de personnes utilisant Internet dans ces pays est passée de 17,3 % en 2014 à 25,7 % en 2017, mais elle reste nettement inférieure à la moyenne mondiale de 48,6 %, en raison notamment du coût prohibitif de l'accès au haut débit. En outre, la part des pays en développement sans littoral dans les exportations mondiales de marchandise, qui représente leur participation au commerce mondial, est inférieure à 1 %. Le fait qu'ils exportent majoritairement des produits primaires est également préoccupant.

6. La facilitation du commerce est un domaine d'action à privilégier. Le taux de mise en œuvre par les pays en développement sans littoral des engagements pris dans le cadre de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC est estimé à environ 34 %, malgré un large éventail de mesures adoptées à cette fin. L'intégration et la coopération régionales constituent un autre domaine d'action stratégique, mais le nombre moyen d'accords commerciaux régionaux auxquels les pays en développement sans littoral sont parties, qui était de 3,34, n'est monté qu'à 3,91 par pays au cours de la période considérée.

7. La transformation économique structurelle reste limitée. La part moyenne de la valeur ajoutée du secteur manufacturier dans le PIB des pays en développement sans littoral n'a que légèrement augmenté entre 2014 et 2017, et 26 de ces pays sont tributaires des produits de base. En outre, le manque de diversification rend ces pays vulnérables aux brusques variations des termes de

l'échange et limite leur compétitivité. Alors que les flux d'aide publique au développement (APD) vers ces pays ont augmenté entre 2014 et 2017, et représentent 17,2 % du total de ces flux vers les pays en développement, les flux d'investissements étrangers directs ont diminué, passant de 28,7 milliards de dollars en 2014 à 22,7 milliards de dollars en 2017, et sont allés principalement au secteur extractif.

8. Les progrès dans la mise en œuvre du programme d'action de Vienne ont été limités. Il est donc essentiel de maintenir et accroître les investissements dans les pays en développement sans littoral, de leur fournir une assistance technique et un appui au renforcement des capacités soutenus ; d'instaurer une meilleure coopération entre les pays en développement sans littoral et les pays de transit ; de renforcer l'intégration régionale ; de mobiliser des financements supplémentaires pour les pays en développement sans littoral et d'accroître les efforts visant à remédier à leurs vulnérabilités internes et externes.

9. **M^{me} Nasser** (Observatrice de l'État de Palestine), prenant la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que si les pays les moins avancés (PMA) ont progressé dans la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des PMA pour la décennie 2011-2020 (Programme d'action d'Istanbul) en ce qui concerne l'accès aux technologies de l'information et des communications (TIC), il reste des lacunes importantes. Les problèmes et les crises tels que les changements climatiques, les catastrophes naturelles, la régression des progrès financiers et la fracture numérique toujours plus profonde, aggravent encore les problèmes structurels auxquels sont confrontés les 47 pays les plus vulnérables au monde et constituent une menace pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

10. La résurgence de la volatilité économique a entraîné une augmentation des ratios d'endettement et du surendettement et l'encours total de la dette extérieure des pays en développement et des économies en transition dans leur ensemble a plus que doublé entre 2009 et 2018, ce qui a conduit à ce que 12 PMA soient répertoriés comme ayant un risque élevé de surendettement et cinq autres comme en situation de surendettement. Si le Groupe se félicite de l'augmentation de 5 % des flux d'APD vers les PMA au cours de la période 2015-2018, il s'inquiète du fait que l'APD bilatérale aux PMA a diminué de 2,7 % en termes réels en 2018, et reste bien en deçà de l'objectif de 0,15 à 0,20 % du revenu national brut fixé par les Nations Unies.

11. Le Groupe accueille avec satisfaction l'offre du Gouvernement qatarien d'accueillir la cinquième Conférence des Nations Unies sur les PMA et attend avec intérêt que l'Assemblée générale fasse sienne cette Conférence à sa soixante-quatorzième session. Remerciant tous les partenaires pour leur engagement et leur coopération continus dans la préparation de la conférence, le groupe réitère son appel à contribuer au fonds d'affectation spéciale de la conférence afin de permettre la participation effective de tous les PMA.

12. Les pays en développement sans littoral ont des besoins et problèmes de développement particuliers liés à leur enclavement, leur éloignement des marchés mondiaux et leurs contraintes géographiques qui compromettent gravement les recettes d'exportation, les flux de capitaux privés et la mobilisation de ressources intérieures. En outre, leur développement durable est mis en péril par des baisses fréquentes des prix des produits de base et de leur exposition aux effets néfastes des changements climatiques. Pour réduire le coût élevé des échanges pour les pays en développement sans littoral, les rendre plus compétitifs et les intégrer pleinement au marché mondial, ceux-ci doivent absolument mettre en place et maintenir des infrastructures de transport en transit, d'énergie et une infrastructure numérique.

13. **M. Arriola Ramírez** (Paraguay), prenant la parole au nom du Groupe des pays en développement sans littoral, déclare que, bien que certains progrès aient été accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne, un tiers de la population totale des pays en développement sans littoral vit encore dans l'extrême pauvreté. La mise en œuvre rapide et efficace des priorités établies dans le programme d'action de Vienne est essentielle pour que les pays en développement sans littoral puissent atteindre les objectifs de développement durable. D'autres instruments internationaux, notamment le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, l'Accord de Paris conclu au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) ont un rôle essentiel à cet égard.

14. Le Groupe a défini plusieurs domaines clés pour accélérer le développement des pays en développement sans littoral, notamment l'accroissement des investissements dans des infrastructures fiables et résistantes et l'amélioration de la connectivité grâce aux TIC. Le commerce international est une force motrice pour la croissance économique pour tous et la réduction de la pauvreté, c'est pourquoi il est préoccupant que la

participation des pays en développement sans littoral au commerce mondial reste inférieure à 1 %. Bien que les changements climatiques n'aient pas été cités comme priorité dans le Programme d'action de Vienne, les pays en développement sans littoral souffrent de leurs effets sur les infrastructures, la compétitivité économique et la production, notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire.

15. Le Groupe appelle tous les pays en développement sans littoral, les pays de transit, les partenaires de développement, le système des Nations Unies et les autres parties concernées à participer activement à l'examen approfondi de haut niveau à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne. Ce n'est qu'en améliorant et en renforçant les partenariats, les alliances et les solutions innovantes qu'il sera possible d'accélérer la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne.

16. **M. Amde** (Éthiopie), s'exprimant au nom du Groupe des PMA, dit que, si des progrès ont été accomplis dans la réalisation de certains des objectifs du Programme d'action de Vienne, des problèmes subsistent. Le PIB des pays les moins avancés a augmenté de 5 % en 2018, mais il devrait tomber à 4,6 % en 2019. Si l'extrême pauvreté a diminué en 2015, le nombre de personnes sous-alimentées a augmenté entre 2011 et 2017, et environ 80 millions de personnes sont confrontées à une crise alimentaire dans les PMA. Selon les projections de croissance actuelles, plus de 30 % de la population de ces pays vivra encore dans l'extrême pauvreté d'ici 2030.

17. Alors qu'un nombre croissant de pays atteignent le seuil de retrait de la catégorie des PMA, le Groupe appelle la communauté internationale à continuer de soutenir ces pays afin de rendre leur sortie de la catégorie durable et irréversible.

18. Bien que la transformation structurelle soit l'objectif central du Programme d'action d'Istanbul, très peu de progrès ont été réalisés dans ce domaine. Les contraintes structurelles actuelles des PMA ont été encore aggravées par un ensemble de tendances majeures et de nouveaux problèmes, notamment les changements climatiques, la dynamique des populations, les inégalités généralisées, les technologies d'avant-garde et l'urbanisation rapide. Compte tenu des difficultés importantes rencontrées pour surmonter ces problèmes, les PMA risquent fort d'être encore plus marginalisés si des politiques et des mesures de soutien appropriées ne sont pas mises en place.

19. Les changements climatiques ont déjà entraîné une augmentation de la température mondiale d'environ 1°C. Le dernier rapport du Groupe d'experts

intergouvernemental sur l'évolution du climat indique qu'une augmentation de la température mondiale moyenne de 0,5°C aurait des conséquences désastreuses à l'échelle de la planète, les pays vulnérables étant touchés de façon disproportionnée. Il est donc indispensable de mener une action ambitieuse à tous les niveaux pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5°C. Demandant aux partenaires de développement de tenir leur engagement de mobiliser chaque année 100 milliards de dollars d'ici à 2020 dans le cadre du Fonds vert pour le climat, l'orateur indique que les PMA se sont récemment engagés à prendre des mesures fortes en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci.

20. Bien que le Groupe reconnaisse l'essor récent des technologies modernes, il est profondément préoccupé par le fait que la fracture numérique qui se creuse rapidement menace de laisser les PMA encore plus à la traîne. À cet égard, il appelle à renforcer l'accès aux technologies et à les partager.

21. Le nombre d'habitants des PMA devrait doubler d'ici 2050, ce qui leur rendra d'autant plus compliqué de fournir des services de base et garantir un plein emploi productif à leur population croissante. En outre, divers facteurs limitent leurs efforts de mobilisation des ressources au niveau national. Les recettes publiques des PMA ont stagné à environ 19 %, les partenariats mondiaux ont été mis à rude épreuve et l'APD bilatérale vers les PMA a chuté en 2018. Le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques a reconnu que moins d'APD va aujourd'hui aux PMA et aux pays africains, où elle est le plus nécessaire.

22. Les PMA n'ont pas pu réellement bénéficier du système commercial mondial, et leur volume d'exportations est bien en deçà de leur objectif de doubler leur part dans les exportations mondiales. L'encours de la dette extérieure reste également un problème majeur, cinq des sept pays en situation de surendettement faisait partie des pays les moins développés. Le Groupe appelle les partenaires de développement à adopter des mesures efficaces pour annuler toutes les dettes multilatérales et bilatérales des PMA.

23. **M. Phansourivong** (République démocratique populaire lao), s'exprimant au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), dit que les PMA et les pays en développement sans littoral ont fait des progrès dans la mise en œuvre des programmes d'action d'Istanbul et de Vienne, mais qu'ils continuent de se heurter à des problèmes de développement majeurs à l'échelle nationale : pauvreté, faible capacité de

production, dépendance en ce qui concerne les exportations des produits de base, transformation économique insuffisante, accès limité aux marchés, engorgement des transports, forte vulnérabilité face aux chocs extérieurs et aux effets des changements climatiques, et ressources financières limitées. Il faut donner la priorité au développement de ces pays, car il est peu probable que de tels problèmes soient surmontés sans une assistance internationale.

24. Conscientes des lacunes en matière de développement dans sa région et des avantages potentiels d'une intégration régionale plus poussée, l'ASEAN a créé en 2015 la Communauté économique de l'ASEAN en vue de favoriser l'intégration économique régionale et de faciliter la libre circulation des échanges, des investissements et de la main-d'œuvre qualifiée et élaboré le Plan-cadre aux fins de la connexion des pays de l'ASEAN ; le Plan de travail III de l'Initiative d'intégration de l'ASEAN visant à promouvoir la connectivité régionale et à réduire l'écart de développement entre les États membres de l'ASEAN ; et les Grandes orientations de la Communauté de l'ASEAN à l'horizon 2025, visant à créer une économie de l'ASEAN plus intégrée et plus compétitive. Pour atteindre ces objectifs, l'ASEAN a continué à promouvoir des partenariats économiques en vue d'intégrer la région dans l'économie mondiale.

25. Compte tenu de la vulnérabilité des PMA et des pays en développement sans littoral aux chocs extérieurs, l'ASEAN s'est efforcée de s'attaquer à la question des changements climatiques et de la gestion des risques de catastrophe. À cet égard, elle apprécie particulièrement le soutien apporté par l'ONU par l'intermédiaire du Plan d'action stratégique commun de l'Organisation des Nations Unies et de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est en matière de gestion des catastrophes. L'ASEAN appelle les partenaires de développement à continuer d'aider à répondre aux besoins d'atténuation et d'adaptation des PMA et des pays en développement sans littoral afin de faire face aux effets destructeurs des changements climatiques sur leur développement global.

26. **M. Maslov** (Fédération de Russie) estime qu'aider les PMA et les pays en développement sans littoral à atteindre les objectifs de développement durable devrait être une préoccupation centrale de la communauté internationale, à un moment où la croissance économique est étouffée par l'augmentation des niveaux d'endettement, les effets néfastes des changements climatiques, les migrations illégales, l'urbanisation rapide et les guerres commerciales. L'énorme potentiel en ressources humaines et naturelles de ces pays

pourrait contribuer à renforcer la croissance économique mondiale.

27. La Fédération de Russie soutient les mesures prises par les PMA pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies et des programmes nationaux de développement conformément au Programme d'action d'Istanbul. Le renforcement des capacités de production, principalement par la mise en œuvre de réformes structurelles visant à diversifier les économies, est une mesure prioritaire. Cela contribuerait à augmenter le taux d'emploi et à élargir la gamme des biens et services reposant davantage sur la technologie.

28. La Fédération de Russie accorde une grande priorité à l'aide aux PMA et se félicite de la tenue de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les PMA en 2021. Son pays met en œuvre de grands projets socioéconomiques et humanitaires dans diverses régions du monde, notamment dans le domaine de l'éducation et des soins de santé, augmente son approvisionnement en denrées alimentaires, et renforce l'octroi de préférences commerciales et la participation aux fonds et programmes des Nations Unies. Il travaille également sur une base bilatérale et multilatérale pour alléger le fardeau de la dette des pays les plus pauvres. L'année dernière, le Gouvernement russe a alloué 1,36 milliard de dollars à des projets de développement international. Au cours des quinze dernières années, il a annulé un total de 20 milliards de dollars de dettes des PMA.

29. La délégation russe se félicite de la décision de l'Assemblée générale de convoquer un examen de haut niveau à mi-parcours sur la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne en décembre 2019. Il attend avec impatience que cet examen permette un dialogue constructif et des échanges d'expérience qui débouchent sur des solutions concrètes propres à accélérer la mise en œuvre du Programme d'action. La Fédération de Russie a fourni 300 000 dollars pour l'organisation de manifestations liées à l'examen à mi-parcours.

30. L'accroissement des réseaux de transport est essentiel pour développer le commerce, la coopération industrielle et les échanges dans tous les domaines. La Fédération de Russie s'emploie à mettre en place les conditions nécessaires pour améliorer le transit, notamment en réduisant les coûts prohibitifs. En raison de sa position géographique unique, le pays est un maillon important de l'infrastructure de transport eurasiatique et contribue à la mise en place d'un système mondial pour les opérations de transit en travaillant avec les commissions régionales des Nations Unies et d'autres organismes régionaux compétents. Dans le

cadre de l'initiative du « Grand-Tumen », par exemple, la Mongolie et les provinces du nord-est de la Chine seront reliées aux principales plaques tournantes de transport russes et coréennes.

31. **M. Mula** (Indonésie) dit que, bien que les PMA et les pays en développement sans littoral aient fait des progrès importants dans la mise en œuvre des programmes d'action d'Istanbul et de Vienne, ils sont touchés de manière disproportionnée par les problèmes environnementaux, les urgences sanitaires, les catastrophes naturelles, la pauvreté, la faim, le chômage des jeunes et les contraintes liées au commerce et aux investissements. Au total, 30 % de la population des PMA resteront dans l'extrême pauvreté en 2020 ; leur part dans les exportations mondiales n'était que de 0,95 % en 2018 ; et 80 % des PMA restent tributaires des produits de base. Il est donc urgent que les PMA avancent dans la réalisation des objectifs de développement durable.

32. Les partenariats multipartites pourront jouer un rôle important dans le renforcement des capacités de production et en apportant un soutien essentiel au développement des PMA et à leur reclassement. L'aide devra se poursuivre après le reclassement afin de garantir une transition sans heurts et d'éviter toute perturbation dans l'exécution des plans, programmes et projets de développement.

33. À l'approche de l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne, les pays en développement sans littoral sont confrontés à des défis majeurs, notamment la baisse constante de la croissance du PIB réel, qui a atteint 2,8 % en 2016, et le fait que leur part dans le commerce mondial des marchandises reste inférieure à 1 %. L'examen à mi-parcours représente pour les pays en développement sans littoral une occasion précieuse de faire le point, de partager les meilleures pratiques et d'élaborer des recommandations pour renforcer les infrastructures matérielles et immatérielles nécessaires à l'accélération de leur intégration économique.

34. **M. Naemi** (Afghanistan) dit que les véritables indicateurs de la mise en œuvre du Programme 2030 seront les progrès réalisés par les PMA, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Il faut donc suivre une approche équilibrée et intégrée pour faire face aux problèmes de développement auxquels ces pays sont confrontés et pour créer des synergies entre les programmes concernés de l'ONU, notamment le Programme 2030, les Programmes d'action d'Istanbul et de Vienne et le Programme d'action d'Addis-Abeba.

35. Le Programme 2030 et les autres programmes de développement doivent être intégrés plus systématiquement dans les politiques et programmes de développement nationaux, ainsi que dans les stratégies régionales de coopération. Dans les PMA, il reste indispensable de développer les infrastructures, notamment dans les secteurs des transports, de l'énergie, et de l'informatique et des communications, pour permettre le développement économique. À cet égard, l'Afghanistan et les pays de la région accusent un déficit d'infrastructures colossal, qu'il faut s'employer à combler au moyen d'une stratégie collective et intégrée. Il convient d'orienter les investissements de façon à diversifier les financements en faisant appel à des sources privées et publiques comme les fonds souverains, les nouveaux fonds régionaux, les banques d'investissement et des mécanismes de financement novateurs tels que les partenariats public-privé et les accords d'achat d'électricité.

36. **M. Monyane** (Lesotho) dit que, à cinq ans de l'échéance du Programme d'action de Vienne et à moins d'un an de celle du Programme d'action d'Istanbul (2020), il faut déployer des efforts importants pour appuyer les PMA sans littoral, dont le Lesotho. Les personnes et les pays les plus vulnérables risquent d'être laissés de côté dans l'action menée collectivement pour atteindre les objectifs de développement durable et les cibles s'y rapportant.

37. Le Lesotho a fait progresser quelque peu l'exécution des Programmes d'action de Vienne et d'Istanbul en les intégrant dans le Plan stratégique national de développement II et dans d'autres cadres directifs. Les changements climatiques sont l'un des plus grands enjeux contemporains. Leurs effets sans précédent pèsent de manière disproportionnée sur les États les plus vulnérables, notamment les PMA, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Dans ce contexte, la productivité agricole a été entravée par une série d'événements météorologiques extrêmes et de catastrophes naturelles au cours de la période considérée, et les quatre dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées. Le Lesotho a connu des périodes de sécheresse sans précédent, qui ont beaucoup pesé sur la production agricole des ménages ruraux, qui constituent la majorité de la population.

38. La saison des semences 2018/19 s'est caractérisée par des pluies tardives, des températures extrêmement chaudes et des conditions de sécheresse liées au phénomène El Niño, d'où une baisse de 78 % de la production de maïs ainsi que des problèmes de santé parmi le bétail, lesquels avaient compromis la qualité de la laine et du mohair. Le Fonds pour les PMA, créé en

application de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, a augmenté le financement maximum que chaque pays peut recevoir pour parvenir à pleinement mettre en œuvre la Stratégie de programmation du Fonds pour l'environnement mondial sur l'adaptation aux changements climatiques pour le Fonds pour les PMA. La délégation lesothane appelle les principaux pays émetteurs à prendre des mesures supplémentaires pour renforcer leur appui jusqu'en 2020 et au-delà.

39. Le Lesotho se félicite de la création de la Zone de libre-échange continentale africaine, qui devrait permettre de développer le commerce international et de réduire les coûts commerciaux, qui sont actuellement élevés, en particulier pour les pays en développement sans littoral et les PMA.

40. **M^{me} Navaan-Yunden** (Mongolie) dit que sa délégation attache la plus grande importance à l'examen approfondi de haut niveau à mi-parcours du Programme d'action de Vienne. Cette réunion mondiale devrait déboucher sur l'adoption d'une feuille de route ambitieuse et d'une déclaration politique en vue de la mise en œuvre complète et effective du Programme d'action.

41. Le Gouvernement mongol a pris des mesures volontaristes pour stimuler la croissance économique, développer les relations commerciales et faciliter l'accès aux marchés régionaux et internationaux. Dans le cadre du programme du couloir économique Mongolie-Russie-Chine, qui est un bon exemple de coopération Sud-Sud, 32 grands projets sont prévus dans les domaines de l'infrastructure, de l'énergie et de la connectivité. Le Gouvernement a également fait des efforts considérables pour que des investissements soient faits dans le Couloir ferroviaire central qui relie les trois pays. Le Président de la Mongolie a appelé à la création d'une institution multilatérale chargée de développer l'interconnexion des réseaux électriques en Asie du Nord-Est, ce qui aurait des retombées économiques, sociales et environnementales positives sur la sous-région.

42. Dans la perspective de la réalisation des objectifs de développement durable, la Mongolie a élaboré une feuille de route pour la coopération avec ses voisins régionaux afin d'intensifier le commerce des énergies propres. Dans ce contexte, elle a l'intention de fournir jusqu'à 100 gigawatts d'énergie solaire et éolienne à des clients en Chine, au Japon, en République populaire démocratique de Corée, en République de Corée et en Fédération de Russie d'ici 2036.

43. La Mongolie fournit un financement de 100 000 dollars par an au Groupe de réflexion international sur

les pays en développement sans littoral, qui facilite le dialogue mondial, formule des conseils sur la base de données factuelles et organise des réunions et des ateliers régionaux et internationaux. Les États Membres devraient appuyer les activités de ce groupe de réflexion, et les pays en développement sans littoral qui ne l'ont pas encore fait devraient ratifier l'Accord multilatéral portant création d'un groupe de réflexion international sur les pays en développement sans littoral.

44. **M^{me} Fisher-Tsin** (Israël), *Vice-Présidente*, prend la présidence.

45. **M. Al-Kuwari** (Qatar) dit que les PMA disposent de ressources humaines et naturelles considérables pour les aider à surmonter leurs problèmes structurels et promouvoir la croissance économique. L'aide internationale au développement assurée par son pays est en grande partie destinée à ces États. Le Qatar est heureux d'accueillir la cinquième Conférence des Nations Unies sur les PMA, qui sera l'occasion pour les partenaires de développement d'agir ensemble face aux obstacles à surmonter. L'Émir du Qatar a récemment annoncé qu'il fournirait un financement de 100 millions de dollars aux PMA et aux petits États insulaires en développement pour les aider à atténuer les changements climatiques. La délégation qatarienne se réjouit à la perspective de l'examen approfondi de haut niveau à mi-parcours du Programme d'action de Vienne, qui se terminera par une réunion au siège de l'ONU les 5 et 6 décembre 2019.

46. **M^{me} Hamdouni** (Maroc) dit que la communauté internationale doit continuer d'aider les PMA, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement à surmonter leurs difficultés, en particulier celles qui sont liées aux crises financières, aux risques naturels et aux incidences des changements climatiques. Outre l'aide publique au développement, ces pays ont besoin de conditions commerciales préférentielles et de mesures concrètes, propres à les faire participer au commerce international. Conscient des problèmes rencontrés par les pays en situation particulière, le Maroc a investi pour resserrer la coopération et les liens commerciaux avec ces pays et a partagé avec eux ses données d'expérience dans des domaines comme les infrastructures, l'électricité, les énergies renouvelables, l'agriculture, la pêche en mer et la formation professionnelle, les bourses de recherche et d'études et le financement de projets de développement durable.

47. Le Maroc a accueilli la Réunion régionale africaine d'examen à mi-parcours du Programme d'action de Vienne, où les participants ont souligné qu'il

fallait créer des capacités de production durables et compétitives, diversifier les exportations, mettre en place des systèmes de transport durables et investir dans la transformation économique structurelle des pays en développement sans littoral.

48. **M. Adnan** (Maldives) dit que certains progrès ont été accomplis dans l'exécution du Programme d'action d'Istanbul, mais que les pays doivent redoubler d'efforts pour accélérer la réalisation des objectifs qui y sont énoncés. Dans ce contexte, il est préoccupant de constater que, depuis quelques années, les pays donateurs sont de moins en moins nombreux à respecter leurs engagements d'aide publique au développement pour les PMA. Il est également préoccupant de voir dans quelle mesure ces pays sont endettés et vulnérables aux chocs extérieurs résultant des changements climatiques, notamment les petits États insulaires en développement qui sont en voie de sortir de la catégorie des PMA.

49. Les Maldives ont dû faire face à des problèmes après leur reclassement en 2011, mais elles seront toujours reconnaissantes aux partenaires qui ont investi dans leurs capacités humaines et leurs ressources matérielles. De même, les pays partenaires devraient aider les PMA qui sont sur le point d'être reclassés à opérer cette transition en douceur. Dans la perspective de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les PMA, la délégation maldivienne espère qu'une attention suffisante sera accordée aux enjeux nouveaux et émergents, aux investissements à grande échelle nécessaires pour mettre en place des infrastructures résilientes et accélérer l'action visant à réduire les risques de catastrophe dans les PMA. Il est urgent d'intensifier l'action climatique, de définir des cibles d'atténuation ambitieuses pour atteindre l'objectif de 1,5°C et de financer l'adaptation aux changements climatiques.

50. Les institutions financières internationales doivent faire preuve d'une plus grande souplesse lorsqu'elles examinent les demandes de financement à des conditions de faveur présentées par des pays qui appartiennent à la catégorie des PMA ou qui sont en train d'en sortir et mieux aligner leurs politiques de prêt sur le Programme 2030. Le sort des pays en situation particulière exige un examen attentif et un appui continu du système des Nations Unies, des partenaires de développement et des institutions financières, ainsi que des solutions adaptées à leurs besoins.

51. **M. Bin Momen** (Bangladesh) dit que le reclassement est un objectif clé de la stratégie nationale de développement de beaucoup de PMA et qu'il est encourageant de constater que 12 de ces pays, dont le Bangladesh, sont à différents stades de ce processus.

Les pays qui sortent de la catégorie de PMA ont réalisé des avancées concrètes dans le domaine socioéconomique et sur le plan de la résilience aux chocs et aux crises, mais ils craignent que la perte des avantages associés à cette catégorie ne compromette leur développement encore fragile. Il est donc nécessaire d'adopter un mécanisme formel pour suivre la mise en œuvre de la stratégie de transition des pays en question.

52. Si un pays sort de la catégorie des PMA, c'est qu'il a atteint un certain degré de développement économique. Les pays reclassés devraient donc pouvoir accéder plus facilement aux mécanismes régionaux et multilatéraux de financement non préférentiel et aux investissements étrangers directs. L'ONU et le Groupe de la Banque mondiale pourraient aider ces pays à accéder aux capitaux et aux investissements privés, et les agences de notation devraient s'employer à mieux comprendre le processus de reclassement. Sachant que les marchés financiers locaux présentent des avantages pour les emprunteurs et les investisseurs, y compris les États, le système des Nations Unies pourrait aider les PMA en voie de reclassement à créer ou à renforcer ces marchés pour leur permettre de mobiliser davantage de ressources intérieures. Le Secrétaire général devrait promouvoir l'amélioration de l'accès de ces pays aux moyens de financer le développement durable.

53. Lorsqu'un choc extérieur se produit – qu'il s'agisse d'une catastrophe d'origine naturelle ou anthropique, comme dans le cas de l'arrivée d'un million de Rohingya déplacés de force au Bangladesh – il faut trouver les moyens de compenser les effets négatifs de ces chocs sur les PMA, y compris ceux qui sont en voie de reclassement, en établissant des mécanismes de réparation ou de compensation.

54. **Ms. Oropeza Acosta** (État plurinational de Bolivie) tient à souligner le rôle que l'Organisation joue dans la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, qui a facilité l'établissement du Bureau de la Haute-Représentante pour les PMA, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Le Bureau a permis à des pays comme la Bolivie de faire part de leurs besoins à la communauté internationale et d'unir leurs forces pour trouver des solutions et des moyens d'action, afin de promouvoir le développement économique de leurs populations sur un pied d'égalité avec les pays ayant accès à la mer.

55. Le manque d'accès à la mer limite le développement des pays sans littoral. De nombreux pays en développement sans littoral, mais pas tous, sont parvenus à améliorer considérablement leur accès à la

mer. Favorable au multilatéralisme, la délégation bolivienne demande instamment que soit appliqué l'Accord sur la facilitation des échanges, en particulier l'article 11.

56. Pendant plus d'un siècle, le développement socioéconomique de la Bolivie a pâti de l'impossibilité d'accéder à la mer de façon autonome et efficace et de la définition unilatérale et monopolistique par des sociétés privées des conditions logistiques des chargements boliviens, caractérisées par l'imposition dans les ports de droits de douane plus élevés et de frais d'entreposage supplémentaires. Le Gouvernement bolivien estime qu'un dialogue franc et constructif ouvre la voie à un règlement juste des différends, dans le respect des normes internationales applicables régissant la coexistence pacifique entre les États.

57. **M^{me} Luo Jin** (Chine) déclare que l'élimination de toutes les formes de pauvreté est l'objectif principal du Programme 2030 et le plus grand défi pour les pays en situation particulière. La communauté internationale devrait donc apporter aux États en situation particulière un soutien financier et technique et un appui au renforcement des capacités en respectant les modèles de développement qu'ils ont choisis. Comme le manque de littoral entrave le développement d'un grand nombre de ces pays, la communauté internationale doit les aider à renforcer leur connectivité et leurs infrastructures et à favoriser l'amélioration de leur production industrielle et la transformation structurelle de leur économie.

58. Le commerce est un moyen important de réduire la pauvreté et d'assurer le développement. C'est pourquoi la communauté internationale devrait promouvoir un système commercial multilatéral articulé autour de l'OMC, défendre le droit des pays membres en développement à un traitement spécial et différencié, s'opposer fermement à l'unilatéralisme et au protectionnisme, et instaurer un environnement international sain qui permette aux pays en situation particulière de mieux s'intégrer dans les chaînes mondiales d'approvisionnement et de production industrielle. En outre, il convient de renforcer les partenariats mondiaux pour le développement, la coopération Nord-Sud étant la principale forme de coopération internationale au développement. Les pays développés doivent accroître leurs contributions et respecter leurs engagements en matière d'aide publique au développement, tandis que les pays en développement doivent renforcer leur cohésion et la coopération Sud-Sud.

59. Étant le plus grand État en développement, la Chine a toujours soutenu le développement des PMA et des pays en développement sans littoral, notamment en

les exonérant du remboursement de dettes intergouvernementales arrivées à échéance, en apportant des contributions financières au Programme des Nations Unies pour le développement, au Fonds des Nations Unies pour la population, au Fonds des Nations Unies pour l'enfance et à d'autres organismes internationaux par l'intermédiaire du Fonds d'assistance à la coopération Sud-Sud, en déployant des équipes médicales après des épidémies ou des catastrophes naturelles majeures, et en accroissant l'investissement dans ces pays.

60. **M. Madisa** (Botswana) rappelle que les pays en développement sans littoral restent confrontés à de nombreux problèmes, à savoir notamment des coûts commerciaux prohibitifs, le manque de moyens pour mettre en œuvre les programmes de développement et l'insuffisance des infrastructures dans les domaines des transports et de l'information et des communications. Ces problèmes ont été aggravés par les effets néfastes des changements climatiques, mais il reste possible de les surmonter en intensifiant l'action menée pour exécuter le Programme d'action de Vienne et le Programme 2030.

61. Le Botswana a fait des progrès appréciables dans la réalisation du Programme d'action de Vienne grâce à la coopération régionale menée dans le cadre de projets d'infrastructure visant à améliorer l'accès du pays aux marchés mondiaux. Parmi les projets terminés, on peut citer la création d'une autoroute reliant le Botswana à l'Afrique du Sud et à la Namibie et la construction d'un pont entre le Botswana et la Zambie. Au niveau national, son gouvernement construit et remet en état des routes pour faciliter la circulation des biens et des services dans le pays. Toutefois, comme beaucoup d'autres pays en développement sans littoral, le Botswana ne sera pas en mesure de respecter le calendrier de mise en œuvre du Programme d'action de Vienne et du Programme 2030 à moins que la coopération et les partenariats soient renforcés à tous les niveaux. Convaincu que l'intégration régionale est indispensable pour les pays en développement sans littoral, le Gouvernement botswanais a signé l'Accord de libre-échange tripartite et l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine.

62. Un tiers de la population des pays en développement sans littoral vit encore dans l'extrême pauvreté. En décembre 2019, l'examen approfondi de haut niveau à mi-parcours du Programme d'action de Vienne devrait permettre d'élaborer des propositions concrètes pour accélérer la mise en œuvre du Programme et permettre aux plus marginalisés d'en bénéficier.

63. **M^{me} Chanda** (Zambie) estime que des progrès ont été réalisés grâce aux efforts déployés par les États Membres pour mettre en œuvre les programmes d'action d'Istanbul et de Vienne, mais qu'il reste encore beaucoup à faire pour mettre fin à la pauvreté, renforcer les capacités et surmonter les principaux obstacles au développement durable dans les PMA et les pays en développement sans littoral. Le système des Nations Unies doit s'occuper à titre prioritaire de ces questions pour permettre aux pays en question d'atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030.

64. Le Gouvernement zambien a pris en compte les buts et objectifs du Programme d'action d'Istanbul dans sa stratégie nationale de développement et a fait des progrès notables dans leur réalisation. Il a augmenté sa capacité de production d'électricité grâce au développement des infrastructures et à la diversification des sources d'énergie, en mettant l'accent sur l'énergie hydroélectrique. Il a également amélioré les infrastructures informatiques, réduisant ainsi la fracture numérique entre les populations urbaines et rurales et favorisant l'inclusion financière. Il a mis en place une politique commerciale libérale et élargi l'ouverture des marchés en concluant des accords commerciaux régionaux efficaces. La mortalité maternelle et la mortalité des nourrissons et des enfants ont considérablement reculé ces dernières années, et des progrès importants ont été réalisés vers l'égalité des sexes dans l'éducation. Le Gouvernement zambien préconise le renforcement de la coopération, des partenariats et de la solidarité dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire pour soutenir les efforts de développement des PMA.

65. En ce qui concerne le Programme d'action de Vienne, la Zambie a récemment lancé une nouvelle politique des transports qui lui permettra de devenir un couloir de transit efficace. Le Gouvernement a fait des investissements importants pour améliorer les infrastructures de transport routier, aérien et ferroviaire au cours des cinq dernières années, malgré les difficultés associées au coût des projets nécessaires à cette fin, et il travaille avec ses pays voisins pour mettre en œuvre des règles et des politiques de transport et des mesures de facilitation des échanges arrêtées d'un commun accord. Il s'est efforcé de diversifier l'économie, qui était auparavant fortement tributaire de la production de métaux communs, en favorisant le développement des secteurs de l'agriculture, du tourisme, de l'industrie manufacturière et des pierres précieuses. Il promeut également l'industrialisation, mobilise des investissements privés et publics dans des secteurs stratégiques et met en place des zones

économiques spéciales et des parcs industriels. La Zambie encourage le secteur privé à renforcer les partenariats et à accroître les investissements pour aider les pays en développement à atteindre les objectifs du Programme d'action de Vienne et du Programme 2030 dans ce domaine. Le système des Nations Unies et les autres organisations internationales compétentes devraient également aider les pays en développement sans littoral à accélérer l'exécution du Programme d'action de Vienne.

66. **M. Almuzyan** (Koweït) dit que les pays en situation particulière sont nombreux à avoir progressé dans la réalisation des objectifs de développement durable, mais qu'ils n'ont pas atteint les cibles fixées et que les pays développés n'ont pas respecté leurs engagements en matière d'aide publique au développement. Il est donc essentiel de mobiliser des financements supplémentaires et de transférer des technologies qui contribuent au renforcement des capacités. Les partenaires de développement devraient redoubler d'efforts pour aider ces pays à mettre en œuvre des stratégies qui leur permettront de réduire les risques de catastrophe et d'atténuer les effets des changements climatiques, notamment en mettant en place de systèmes d'alerte rapide.

67. Le Gouvernement koweïtien attache une grande importance à la coopération Sud-Sud et continue d'honorer ou de dépasser ses engagements en matière d'aide publique au développement, en plus d'apporter une assistance technique et d'accorder des prêts à des conditions favorables à quelque 107 pays en développement. Les États Membres doivent faire tout ce qu'ils peuvent pour mener à bien le Programme 2030, le Programme d'action de Vienne et le Cadre de Sendai, notamment en veillant à ce que les pays en développement puissent combler leurs besoins de financement de plus en plus importants. Le Koweït est résolu à contribuer à bâtir un avenir commun positif aidant les pays en situation particulière à renforcer leurs ressources et leurs capacités. Le temps est venu pour la communauté internationale de changer d'approche et de respecter ses engagements et le calendrier convenu pour la réalisation des objectifs de développement durable. Le Bureau de la Haute-Représentante pour les PMA, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement aura un rôle important à jouer à cet égard, conformément à la résolution 72/279 de l'Assemblée générale concernant le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement dans le cadre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.

68. **M. Idris** (Érythrée) déclare que tous les États Membres gagneraient à ce que les PMA participent réellement à l'élaboration de initiatives internationales et à leur mise en œuvre. Les organismes multilatéraux tels que l'ONU pourraient devenir obsolètes si ces pays, qui représentent un quart des États Membres, ne participaient pas activement à leurs activités.

69. L'examen de l'application des accords de développement arrêtés au niveau international ne doit pas impliquer la négociation de nouveaux objectifs ; les objectifs ambitieux fixés dans des textes tels que le Programme d'action d'Istanbul et le Programme 2030 restent pertinents et les efforts pour les atteindre doivent se poursuivre. Il faut élaborer un pacte mondial pour contrecarrer le régime commercial international injuste qui sape la compétitivité des PMA au moyen de droits de douane, de subventions à l'exportation et de dispositions restrictives concernant les règles d'origine. Les PMA pâtissent également des pratiques draconiennes employées dans le secteur financier international telles que la réduction du risque et les opérations par correspondants bancaires. Le transfert de technologie et de savoir-faire devrait être effectué de manière à renforcer non seulement la capacité de production mais aussi les capacités en matière de recherche-développement des PMA, afin que ceux-ci puissent mettre au point leurs propres solutions pour régler les problèmes locaux.

70. Il n'y a pas de solution unique aux problèmes de développement, qui sont généralement spécifiques au contexte. Il incombe en premier à tous les États d'élaborer et d'exécuter des politiques et des stratégies économiques et en matière de développement cohérentes, en fonction de leurs priorités nationales, et de déterminer la manière d'équilibrer l'allocation des ressources face à des exigences économiques et sociales en concurrence.

71. Il est de la responsabilité de l'ensemble de la communauté internationale de veiller à ce qu'une autre décennie ne s'écoule sans que des progrès importants aient été accomplis en matière de développement pour tous et sans que tous les États Membres qui se trouvent actuellement dans la catégorie des PMA en soient sortis. Il n'est que juste que ce soit les États qui disposent du plus de ressources qui assument la plus grande responsabilité pour ce qui est de garantir le respect des engagements pris au niveau international envers les PMA. Le développement de ces pays profiterait à tous les États en permettant d'appliquer des solutions durables aux problèmes mondiaux.

72. **M. Sharif** (Soudan) estime que les progrès faits pour atteindre les objectifs de développement durable

sont lents. La population des PMA souffre de manière disproportionnée, et les efforts internationaux pour l'aider ne sont pas assez ambitieux. Le principe du multilatéralisme, qui sous-tend l'application des accords internationaux, a également été mis à rude épreuve. Bien que les PMA aient fait des efforts considérables pour atteindre les objectifs du Programme d'action d'Istanbul d'ici à 2020, ces pays, tout comme leurs partenaires de développement, doivent redoubler d'efforts. De multiples problèmes structurels demeurent, au nombre desquels on trouve l'étroitesse des bases de production et d'exportation, la stagnation des échanges et des flux d'investissement, le ralentissement de la productivité, la mauvaise gouvernance des ressources foncières et naturelles et l'importance de la pauvreté, de la faim et de la malnutrition. Ces facteurs ont été exacerbés par les changements climatiques, les catastrophes naturelles, les urgences de santé publique, les conflits, la chute des prix des produits de base et les sorties de capitaux de plus en plus importantes. En l'absence de changements structurels, les PMA resteront vulnérables aux chocs d'ordre économique, social et environnemental.

73. La délégation soudanaise se félicite de la création de la Banque de technologies pour les PMA, qui devrait contribuer à renforcer les capacités techniques et à promouvoir la transformation structurelle des PMA. Elle espère que les alliés et les partenaires de développement du Soudan l'aideront au moment où celui-ci entame une nouvelle phase de son histoire politique, à la recherche de la prospérité et d'un développement économique général.

74. **M. Dorji** (Bhoutan) dit que, le Bhoutan faisant partie des PMA sans littoral, celui-ci est préoccupé par la baisse de l'aide publique au développement et des investissements étrangers directs, la plus grande incertitude économique causée par les tensions commerciales et la multiplication des mesures de restriction des échanges. Il faut adopter d'urgence de nouvelles approches fondées sur les principes consistant à partager équitablement les responsabilités et à ne laisser personne de côté.

75. Bien que les changements climatiques soient une menace pour l'humanité tout entière, les premiers visés sont les PMA, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, qui font déjà face quotidiennement aux effets sans commune mesure et dévastateurs de cette menace existentielle. Par l'action qu'il mène pour lutter contre les changements climatiques, le Bhoutan, à l'instar d'autres États vulnérables qui ont contribué le moins à ses causes, continue de donner la preuve de sa détermination et de son ambition majeures, et il est actuellement le seul pays

au monde à avoir un bilan de carbone négatif. Les partenaires de développement et l'ensemble de la communauté internationale doivent assumer leur part de la responsabilité collective s'agissant de lutter contre la crise mondiale.

76. Le Bhoutan a participé activement aux préparatifs de l'examen de haut niveau à mi-parcours de l'application du Programme d'action de Vienne. L'examen et la déclaration politique qui sera adoptée à l'issue de celui-ci devraient donner l'impulsion nécessaire pour accélérer les travaux relatifs aux questions identifiées comme prioritaires pour les cinq prochaines années. Il reste beaucoup à faire pour atteindre l'objectif fixé dans le Programme d'action d'Istanbul, qui est de sortir la moitié des PMA de cette catégorie d'ici à 2020. Le Bhoutan attend avec intérêt de sortir de cette catégorie en 2023, conformément au calendrier approuvé par l'Assemblée générale en 2018, et a élaboré un plan pour que la transition s'effectue sans heurt et durablement.

77. **M. Issetov** (Kazakhstan) indique que, en raison de leur éloignement des principaux centres de l'activité économique et de leur dépendance envers les pays voisins pour le transit des marchandises, la part des pays en développement sans littoral dans les exportations mondiales représente moins de 1 %. Les PMA, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement pâtissent de l'absence de développement des infrastructures de transport et du coût élevé des échanges commerciaux et sont également très durement touchés par les effets des changements climatiques et la crise économique mondiale. Le faible niveau de la coopération régionale entrave leurs progrès et celle-ci doit être renforcée. Afin de relever les différents défis auxquels ils font face, il serait très utile que les États de ces trois catégories nouent des partenariats pour mener une action résolue.

78. L'application du Programme d'action de Vienne devrait faire partie intégrante de l'application d'accords internationaux aussi importants que le Programme d'action d'Addis-Abeba, l'Accord de Paris et le Programme 2030. Le secteur privé devrait également jouer un rôle de premier plan s'agissant d'investir dans les infrastructures économiques, et la délégation kazakhe demande que la Haute-Représentante pour les PMA, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, la CNUCED, le PNUD, la Banque mondiale et les investisseurs privés renforcent leur collaboration à cet égard. Elle se félicite de la création de l'Alliance mondiale des investisseurs en faveur du développement durable, qui devrait contribuer à attirer les ressources dont les pays qui accusent du retard ont tant besoin.

79. La douzième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, qui sera accueillie par le Kazakhstan en 2020, sera l'occasion pour les pays en développement sans littoral de parler d'une seule voix des problèmes auxquels ils font face et d'appeler à ce qu'il soit tenu compte de leurs intérêts dans la politique commerciale mondiale. Les mesures de facilitation du commerce et la diversification des couloirs de transport internationaux jouent un rôle crucial dans le développement des systèmes de transport et des systèmes logistiques des pays en développement sans littoral. À cet égard, le Gouvernement kazakh a réduit la durée totale du transport des marchandises par le Kazakhstan, qui est maintenant de treize à quinze jours, et a considérablement amélioré les opérations d'importation, d'exportation et de transit grâce à la mise en place d'un programme d'administration douanière automatisée, en coopération avec la CNUCED. Le Kazakhstan est disposé à partager son expérience en la matière.

80. Au rythme actuel, il ne sera pas possible d'atteindre à temps les objectifs du Programme d'action de Vienne ou du Programme 2030. L'examen à mi-parcours de l'application du Programme d'action de Vienne doit donc aboutir à l'adoption d'un document final ambitieux qui garantira la fourniture d'une aide réelle aux pays en développement sans littoral pour développer leurs capacités productives, renforcer leur potentiel commercial, créer davantage de possibilités de travail décent, éliminer la pauvreté et lutter contre les inégalités.

81. **M. Bhandari** (Népal) considère qu'il est nécessaire de mener une action plus ciblée pour promouvoir la transformation structurelle des PMA. La communauté internationale n'est pas encore à mi-chemin dans la réalisation de l'objectif consistant à faire en sorte que la moitié des PMA répondent aux critères de reclassement d'ici à 2020. Non seulement l'exacerbation des tensions commerciales a ébranlé le principe d'un régime commercial mondial équitable et fondé sur des règles, mais ce sont ceux qui étaient déjà les plus en retard qui ont le plus ressenti ses effets. Il est également crucial de combler le fossé technologique, autre grand facteur qui sous-tend l'écart de développement. À cet égard, le Gouvernement népalais se félicite de la création de la Banque de technologies pour les PMA.

82. La lenteur de la concrétisation des engagements pris dans le cadre du Programme d'action d'Istanbul exige de réfléchir, d'entreprendre de nouveaux efforts ciblés et de renforcer la coopération. Il faut garder à l'esprit que la réalisation du Programme 2030 dépend dans une large mesure des résultats obtenus dans les

PMA. L'aide fournie doit être conforme aux priorités du pays bénéficiaire et l'accent doit être mis sur le développement des capacités productives.

83. Le Népal remplit deux des trois conditions pour sortir de la catégorie des PMA, mais il rencontre des difficultés pour satisfaire au critère du revenu par habitant. Il intensifie donc ses efforts de développement pour inscrire son reclassement dans la durée, l'objectif à plus long terme étant de devenir un pays à revenu intermédiaire d'ici à 2030. À cette fin, il s'emploie à atteindre les objectifs de développement durable et à susciter un développement économique équilibré et solide. Un appui renforcé, prévisible et constant aux PMA permettrait que la transition s'effectue sans heurt et durablement.

84. Les PMA sans littoral font face à un ensemble de problèmes, que les catastrophes et les changements climatiques ne font qu'aggraver. La délégation népalaise demande l'application intégrale, rapide et effective du Programme d'action de Vienne et l'octroi d'un soutien adéquat au Groupe de réflexion international sur les pays en développement sans littoral. Tous les pays en situation particulière ont besoin que l'appui international soit renforcé afin qu'ils reçoivent le financement et les investissements nécessaires pour surmonter les difficultés liées à la faiblesse des infrastructures, à l'étroitesse des bases de production et d'exportation, à la faible accumulation de capital et à la productivité limitée des facteurs.

85. **M. Maung** (Myanmar) déclare que les PMA sont les plus touchés par les tensions commerciales, le tassement de la croissance économique, l'accroissement des inégalités, le chômage, les effets néfastes des changements climatiques et les catastrophes naturelles. Le Programme d'action d'Istanbul ne peut être appliqué que si des mesures sont prises pour permettre aux PMA de résoudre ces problèmes. À cet égard, le Gouvernement du Myanmar engage les pays donateurs à s'acquitter des engagements qu'ils ont pris en matière d'aide publique au développement et invite des organisations telles que le Fonds monétaire international, l'OMC et la CNUCED à aider les PMA à surmonter les difficultés fondamentales auxquelles ceux-ci font face.

86. La délégation du Myanmar se félicite de la création de la Banque de technologies pour les PMA et encourage les pays donateurs à apporter le soutien financier nécessaire pour la rendre opérationnelle. Elle encourage également les partenaires de développement à appuyer le développement des secteurs énergétiques des PMA, car la plupart d'entre eux ont un accès restreint à l'électricité bien qu'ils soient riches en

sources d'énergie renouvelables. Il faut également favoriser la mise en place d'un environnement favorable aux investissements privés dans les infrastructures, ceux-ci étant encore rares dans ces pays.

87. Malgré les problèmes auxquels ils font face, les PMA s'efforcent d'appliquer le Programme d'action d'Istanbul avec l'appui de leurs partenaires de développement. De ce fait, un certain nombre d'entre eux, dont le Myanmar, remplissent désormais les conditions pour sortir de la catégorie des PMA. Le Gouvernement du Myanmar a intégré les objectifs du Programme d'action d'Istanbul et les objectifs de développement durable dans son plan national de développement durable pour la période 2018-2030 et a adopté des réformes économiques qui ont conduit à une croissance économique rapide. Le Myanmar a désormais rempli toutes les conditions pour sortir de la catégorie des PMA et il intensifie ses efforts de développement pour jeter les bases d'une sortie durable. Le prochain programme d'action en faveur des PMA devrait se fonder sur l'expérience, les meilleures pratiques et les enseignements tirés de l'application du Programme d'action d'Istanbul. La transformation et l'innovation sont nécessaires afin de renforcer les partenariats et d'accélérer, d'intensifier et de multiplier les efforts pour réaliser le développement durable pour tous.

88. **M. Varli** (Turquie) indique qu'on estime que 2 millions d'enfants sont morts dans les PMA en 2017, principalement de causes évitables, et que le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans devrait augmenter dans les prochaines décennies. Ces données devraient inciter la communauté internationale à prendre de concert des mesures plus décisives pour relever les défis structurels complexes qui empêchent les PMA de se développer durablement. Ces pays devraient, dans le cadre du Programme 2030, recevoir une attention particulière en ce qui concerne l'action menée pour éliminer la pauvreté. La transformation structurelle générale est la meilleure voie vers la prospérité, car elle jette les bases des mesures à prendre pour combattre le chômage, l'absence de travail décent et les faibles revenus des ménages. Les PMA devront renforcer leurs stratégies pour transformer les structures économiques, promouvoir une croissance inclusive, équitable et durable, créer des emplois et améliorer leurs systèmes de protection sociale. La majorité d'entre eux ont déjà fait des progrès à cet égard en intégrant le Programme d'action d'Istanbul dans leurs plans et stratégies nationaux.

89. Veiller à ne laisser personne de côté est une priorité du Gouvernement turc, qui a ainsi versé, depuis 2011, 350 millions de dollars d'aide publique au

développement aux PMA. En 2018, la Turquie a été l'un des rares pays à atteindre l'objectif consistant à consacrer 0,7 % du revenu national brut à l'aide publique au développement. La délégation turque demande à la communauté internationale de s'acquitter des engagements qu'elle a pris en matière d'aide publique au développement et d'échanges commerciaux afin de donner aux PMA les moyens de financer le développement et d'accroître leur résistance aux chocs mondiaux d'ordre économique. Afin de favoriser le développement durable de ces pays, il est également essentiel d'investir dans la science, la technologie et l'innovation et de prendre des mesures pour combler le fossé technologique croissant.

90. La Banque de technologies pour les PMA aide ces pays à renforcer leurs capacités technologiques et à gérer les questions relatives aux droits de propriété intellectuelle. Elle encourage également l'élaboration et l'application de stratégies nationales et régionales en matière de science, de technologie et d'innovation, ainsi que le renforcement des partenariats entre les acteurs publics et privés du secteur technologique. Toutefois, la Banque de technologies est actuellement sous-financée et l'absence d'engagements de financement pluriannuels rend impossible la planification stratégique. La délégation turque demande donc à tous les partenaires de développement de financer la Banque de technologies de manière adéquate et prévisible. Les PMA, leurs partenaires de développement et le système des Nations Unies devront redoubler d'efforts pour accélérer les progrès vers la réalisation des buts et objectifs du Programme d'action d'Istanbul et du Programme 2030, afin d'éliminer la pauvreté d'ici à 2030.

91. **M. Malik** (Inde) estime que tous les pays n'ont pas bénéficié de manière égale des progrès socioéconomiques dont le monde a été témoin ces dernières décennies. Les PMA continuent de faire face à des problèmes liés à la mobilisation des ressources, aux capacités et à l'accès aux technologies et ils sont plus vulnérables aux effets des changements climatiques, aux catastrophes naturelles et aux maladies transmissibles. Les problèmes particuliers auxquels font face les pays sans littoral ont entravé leur croissance économique et leur développement durable. Non seulement ceux-ci se heurtent à des obstacles géographiques au commerce, mais ils ont également plus de difficultés à attirer des investissements publics et privés en raison des risques macroéconomiques et réglementaires et des risques de marché supposés.

92. L'Inde reste pleinement résolue à aider les PMA et les pays en développement sans littoral et à leur faire profiter de son expérience. Elle a participé aux

préparatifs des examens de l'application des Programmes d'action d'Istanbul et de Vienne et prend depuis longtemps part dans des partenariats de développement axés sur le renforcement des capacités, l'aide financière, le développement des infrastructures et l'échange de savoir-faire technologique pour promouvoir la viabilité à long terme. Elle a créé le Fonds de partenariat Inde-Nations Unies pour le développement en 2017 et s'est engagée à contribuer 176 millions de dollars par la voie du Fonds au cours de la prochaine décennie pour financer des projets de développement dans les PMA, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. L'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud entretiennent par ailleurs un partenariat actif avec le Programme des Nations Unies pour le développement, qui prend la forme d'un fonds d'affectation spéciale, afin d'aider les pays en développement. L'Inde développe encore ses relations avec d'autres pays en développement à l'occasion du Sommet du Forum Inde-Afrique et du Forum de coopération Inde-Îles du Pacifique et participera activement aux préparatifs de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les PMA. Elle a également participé à la création de la Banque de technologies pour les PMA.

93. **M^{me} Carpentier** (CNUCED) dit qu'il importe de transformer structurellement l'économie, c'est-à-dire de transférer les facteurs de production, en particulier la terre, le travail et le capital, des activités et des secteurs à faible productivité et à faible valeur ajoutée vers ceux à productivité et à valeur ajoutée plus élevées, pour éliminer la pauvreté et réaliser le développement à long terme des pays en développement. Il est tout particulièrement urgent que les PMA transforment de fond en comble leur économie et augmentent leurs capacités de production à une vitesse sans précédent pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030 dans le contexte de la transformation numérique en cours et de la réorientation rapide de la production mondiale. En outre, on attend des PMA, alors qu'ils sont vulnérables, qu'ils transforment leurs économies tout en évitant d'avoir sur la société et l'environnement les mêmes effets négatifs que les pays ayant connu ce processus plus tôt ont eu.

94. La CNUCED a élaboré un recueil succinct et facile à utiliser contenant des orientations générales sur la réalisation des objectifs de développement durable, sur la base des travaux qu'elle a réalisés pour les PMA et en collaboration avec ceux-ci. Le *Rapport 2018 sur les pays les moins avancés* de la CNUCED présente des arguments convaincants pour ce qui est de centrer les politiques entrepreneuriales sur la transformation structurelle. Ces politiques devraient favoriser la

création de liens entre des entreprises de tailles, de stades de maturité et de secteurs différents afin qu'abondent les idées nouvelles. Dans ce rapport, la CNUCED a également demandé qu'une plus grande attention soit accordée au développement des chaînes d'approvisionnement nationales, car le fait de relier les PMA aux chaînes de valeur mondiales n'a pas permis d'accroître sensiblement l'entrepreneuriat au niveau local. Ces pays doivent s'attacher à soutenir les entrepreneurs nationaux et les entreprises qui fournissent déjà des produits et des services innovants, ce qui aura des répercussions bénéfiques dans toute l'économie. Dans son rapport de 2017 sur la question, la CNUCED avait noté que les modes de consommation de l'énergie dans les PMA favorisaient les ménages et avait souligné qu'il importait que l'industrie, l'agriculture et les secteurs de services à haute valeur ajoutée aient un accès adéquat à l'énergie. La consommation de l'énergie à des fins productives a rendu économiquement viable l'investissement dans la production et la distribution d'électricité.

95. L'examen à mi-parcours du Programme d'action de Vienne devrait déboucher sur un résultat concret, mesurable et tourné vers l'avenir qui donnerait un nouvel élan à l'engagement pris au niveau mondial d'aider les pays en développement sans littoral à surmonter les difficultés auxquelles ils font face. En préparation de l'examen, la CNUCED avait déjà appuyé l'organisation de manifestations en Afrique et en Asie qui avaient permis d'examiner les progrès réalisés jusqu'à présent et de recenser les priorités régionales aux fins de l'examen.

96. **M^{me} Linke Heep** [Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)] estime que le fléchissement de la croissance économique et le recul de la participation au commerce international dans les pays en développement sans littoral sont la preuve que l'application du Programme de Vienne progresse trop lentement. Ces pays font face à des difficultés pour accéder aux marchés non seulement en raison de leur éloignement de la mer, mais aussi de leur incapacité à satisfaire aux exigences du marché en matière de normes de qualité. Il importe d'accélérer le changement structurel de ces pays en réaffectant la main-d'œuvre des secteurs à faible productivité vers ceux à forte productivité et de prendre les mesures nécessaires en matière de transfert de technologie, d'innovation et de gestion du savoir pour leur permettre de se prévaloir d'une croissance inclusive et durable.

97. L'ONUDI fournit une assistance technique visant à renforcer l'intégration économique régionale et les échanges commerciaux par le respect des règles et réglementations commerciales internationales. Elle a

mis en place un programme pour aider les États à se conformer aux normes internationales de sécurité et aux exigences de qualité nécessaires pour l'exportation de certains produits. Elle fournit également des services de transfert de technologie et des conseils pratiques concernant la promotion de l'innovation et le renforcement des capacités institutionnelles dans le but de garantir la compétitivité industrielle.

98. L'ONUDI aide également les pays en développement sans littoral à s'employer à réaliser une industrialisation, un changement structurel et une croissance économique inclusifs et durables au moyen de son programme de partenariat pays, une initiative innovante conçue pour accélérer le développement industriel inclusif et durable en fonction des priorités nationales. L'un des éléments du Programme consiste à tirer parti des partenariats et à mobiliser des ressources afin d'investir dans des secteurs prioritaires recensés par le gouvernement du pays concerné. L'ONUDI a également contribué à la création de parcs industriels dans un certain nombre de pays en développement sans littoral, renforçant ainsi leur capacité à attirer des investissements, à créer des emplois et à favoriser l'apprentissage et l'innovation technologiques. Elle continuera à collaborer avec les partenaires de développement et les autres parties prenantes pour que les pays en développement sans littoral ne soient pas laissés de côté.

La séance est levée à 17 h 45.